



Développement économique Canada pour les régions du Québec

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-96

ISBN 0-660-61803-6



BUDGET DES DÉPENSES 2002 - 2003

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

Allan Rock

**Ministre chargé de
l'Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec**



Section I - Messages

1.1	MESSAGE DU MINISTRE POUR LE PORTEFEUILLE	3
1.2	MESSAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT	5
1.3	DÉCLARATION DE LA DIRECTION	7

Section II - Raison d'être

2.1	MANDAT DE L'AGENCE	9
-----	--------------------	---

Section III - Plans et priorités par résultats stratégiques

A	PRINCIPAUX CHANGEMENTS, CONTEXTE ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	11
3.1	PRINCIPAUX CHANGEMENTS SURVENUS	11
3.2	CONTEXTE DE PLANIFICATION	12
3.2.1	Contexte économique au Québec	12
3.2.2	Priorités du gouvernement du Canada	14
3.3	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	15
3.3.1	Enjeux de développement	15
3.3.2	Cibles stratégiques	16
3.3.3	Programmation	17
3.3.4	Principaux défis pour la prochaine année	18
B	RÉSULTATS STRATÉGIQUES, PRIORITÉS ET PLANS	20
3.4	RÉSULTATS STRATÉGIQUES N° 1 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	20
3.5	RÉSULTATS STRATÉGIQUES N° 2 : CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS	23
3.6	RÉSULTATS STRATÉGIQUES N° 3 : FACILITER LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES COLLECTIVES	25
3.7	STRATÉGIE POUR LA MESURE DU RENDEMENT	25

Section IV - Organisation

4.1	RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET SECTEUR D'ACTIVITÉ	27
4.2	ORGANIGRAMME	27
4.3	DÉPENSES PRÉVUES DE L'AGENCE	28

Section V - Annexes

5.1	SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT	29
5.2	RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME DE PAIEMENTS DE TRANSFERT	30
5.3	SOURCES DES RECETTES NON DISPONIBLES	31
5.4	COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE 2002-2003	32
5.5	INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES	33
5.6	INITIATIVES HORIZONTALES OU COLLECTIVES	35

Section VI - Autres renseignements

6.1	CARNET D'ADRESSES	37
6.2	Liste d'abréviations	39
6.3	INDEX	40



1.1 MESSAGE DU MINISTRE POUR LE PORTEFEUILLE

Aujourd'hui, les gens, les universités et les industries du Canada soutiennent la concurrence dans le monde entier. De plus, la société et le mode de vie démocratiques des Canadiens sont encore et toujours considérés des plus enviables. Cependant, pour que la croissance économique et le progrès social se poursuivent et, en fait, que le pays continue à prospérer, il faut s'efforcer d'être parmi les meilleurs, à l'échelle mondiale, pour ce qui est de la création et de la commercialisation du nouveau savoir. Nous sommes déterminés à bâtir une économie du savoir à l'avant-garde mondiale et nous devons innover davantage pour rester concurrentiels.

Pour épauler un pays d'innovateurs, nous investissons dans les compétences, afin que tous les Canadiens puissent participer activement à l'économie du savoir d'aujourd'hui. C'est en canalisant le potentiel humain et le talent de chacun que nous pourrions continuer à prospérer.

Le gouvernement du Canada investit dans la recherche-développement pour aider les universités et le secteur privé canadiens à soutenir la concurrence internationale. Pour favoriser l'innovation, nous créons un environnement qui lui est propice, un environnement où règne la confiance, où les intérêts publics et privés sont protégés et où le marché incite à l'innovation.

Qu'il s'agisse de stimuler la création et l'utilisation du savoir, de soutenir la création et le développement des entreprises et des industries, de promouvoir la croissance économique inclusive ou de veiller à ce que le marché soit juste et équitable, chacune des quinze organisations membres du Portefeuille de l'Industrie contribue à la stratégie d'innovation du Canada. Leur travail avec des partenaires des secteurs public et privé de partout au Canada est la clé de la réussite canadienne.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*, au nom de Développement économique Canada pour les régions du Québec. Ce rapport informe la population canadienne des réalisations prévues pour les trois prochains exercices. L'agence a le mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec, en accordant une attention particulière à celles dont la croissance économique est lente et les emplois insuffisants, afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi.

Organisations constituant le Portefeuille de l'Industrie :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada*
- Commission canadienne du tourisme*
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification économique de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton*
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

* Organisation non tenue de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.

Pour y parvenir, l'agence cible ses actions dans deux grands domaines d'intervention, à savoir : le développement des entreprises et l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions. Au cours des prochaines années, un accent particulier sera mis pour soutenir le développement d'une culture de l'innovation chez les PME ainsi que pour améliorer leur productivité et leur positionnement concurrentiel.

Pour consolider la réussite du Canada au XXI^e siècle, nous prenons l'engagement d'aider les citoyens canadiens de toutes les communautés, d'un océan à l'autre, à développer leur potentiel. L'investissement dans des organismes comme Développement économique Canada pour les régions du Québec nous permettra de continuer à bâtir, pour le bénéfice de tous les Canadiens, une économie et une société innovatrices.

L'honorable Allan Rock
Ministre chargé de
l'Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec

1.2 MESSAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Les économies industrialisées traversent présentement une période de changements structurels majeurs. Accélération de la globalisation, libéralisation des échanges, économie du savoir, affaires électroniques, développement durable, utilisation croissante des technologies et nouvelles formes d'organisation sont autant de phénomènes interreliés qui exigent une capacité d'adaptation sans précédent. Les conditions du marché diffèrent de beaucoup de celles qui prévalaient, il y a à peine quelques années.

Dans ce nouveau contexte, la performance des entreprises dépend de plus en plus de leur capacité à innover et à utiliser efficacement les savoirs tant au sein de l'entreprise qu'à l'extérieur de l'organisation. Pour demeurer compétitives, les entreprises se doivent de réagir rapidement pour répondre efficacement aux changements incessants et rapides qui découlent de ce nouvel environnement. De plus, elles se doivent d'agir au-delà de leur champ traditionnel d'activités de manière à optimiser leurs approvisionnements, à participer à des réseaux plus vastes d'affaires, à acquérir des ressources d'appui, à commercialiser leurs produits et à maintenir des relations étroites et suivies avec les clients et les partenaires.

Quant aux régions, celles-ci ne se développent plus comme avant ; les capitaux, la main-d'œuvre et les entreprises sont plus mobiles que jamais et ont tendance à se concentrer de plus en plus au sein ou à proximité des grandes agglomérations. Cette concentration est l'une des conséquences les plus visibles de la mondialisation et du développement de l'économie du savoir. Ce phénomène pose un défi supplémentaire aux économies des régions éloignées.

La continuité et la consolidation des grandes orientations et interventions de l'agence, mises de l'avant au cours des dernières années, caractérisent le présent *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*. L'agence continuera à concentrer ses énergies sur deux grands domaines d'intervention : le développement des entreprises et l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions.

Le développement d'une culture de l'innovation chez les entreprises est au cœur d'une vision moderne du développement économique régional. Pour innover, les entreprises doivent non seulement acquérir de nouvelles compétences et adopter de nouvelles technologies, mais elles doivent également s'appuyer sur un ensemble d'infrastructures et de réseaux du savoir qui favoriseront le développement, le transfert et la transformation des connaissances en réussites commerciales.

C'est pourquoi Développement économique Canada entend intensifier ses interventions dans les domaines de l'innovation et de la productivité en plus d'y inclure des activités d'essais et d'expérimentation de nouveaux produits ou procédés pour les régions dont l'économie dépend principalement des ressources naturelles. L'agence continuera aussi à appuyer le développement des entreprises qui cherchent à accroître leur compétitivité, soit en mettant à profit de nouvelles pratiques d'affaires ou encore en commercialisant leurs produits sur les marchés internationaux. Finalement, l'essor des entreprises technologiques ainsi que le développement de petites entreprises locales et régionales, par le biais d'un partenariat privilégié avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), demeureront aussi au rang des priorités.

Sur les plans local et régional, l'agence continuera à porter une attention particulière aux régions qui éprouvent des difficultés à s'adapter au nouvel environnement économique mondial. L'agence entend faire tous les efforts nécessaires pour que les nouvelles occasions de développement profitent à toutes les régions du Québec et qu'aucune région ne soit laissée pour compte. Cette approche d'équilibre interrégional traduit une valeur de partage profondément canadienne.

Développement économique Canada poursuivra son appui à la réalisation de projets dont les effets d'entraînement seront bénéfiques pour le développement des économies régionales. Avec des partenaires locaux et régionaux et de concert avec d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, l'agence soutiendra aussi la mise en valeur économique d'atouts régionaux et participera au renforcement de leurs infrastructures du savoir. Enfin, l'agence entend aider les collectivités et les régions à anticiper et à bien comprendre les enjeux stratégiques émergents de manière à mieux se mobiliser et se concerter pour y faire face.

C'est dans cet esprit que Développement économique Canada participera aux efforts de celles et de ceux qui investissent leur cœur, leur talent et leur avenir pour développer l'économie de leur région et pour assurer la prospérité de leur collectivité.

L'honorable Claude Drouin
Secrétaire d'État
Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec

1.3 DÉCLARATION DE LA DIRECTION

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS 2002-2003

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003* de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

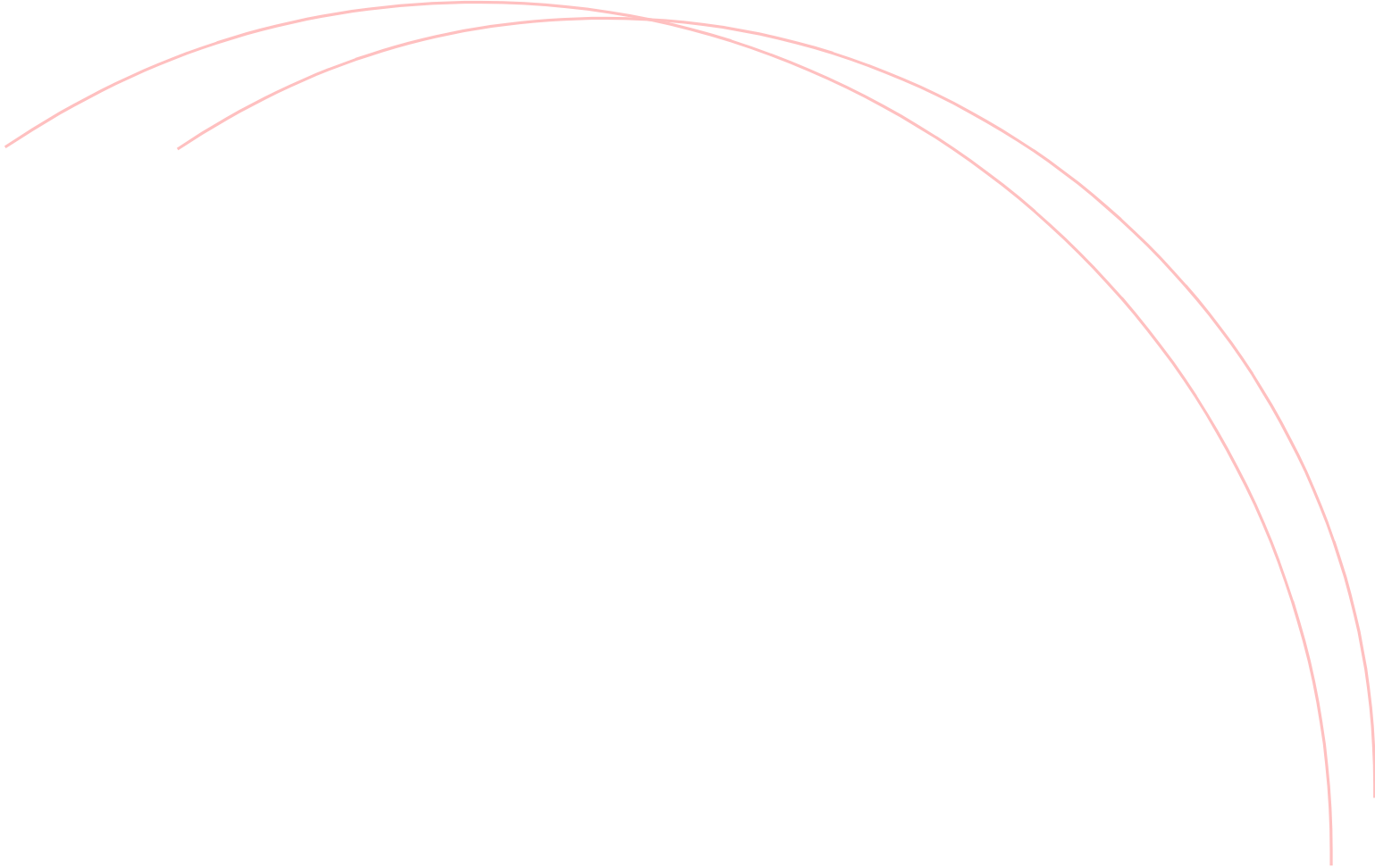
- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisation ;
- sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités* ;
- sont complets et exacts ;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

André Gladu
Sous-ministre

Date : _____



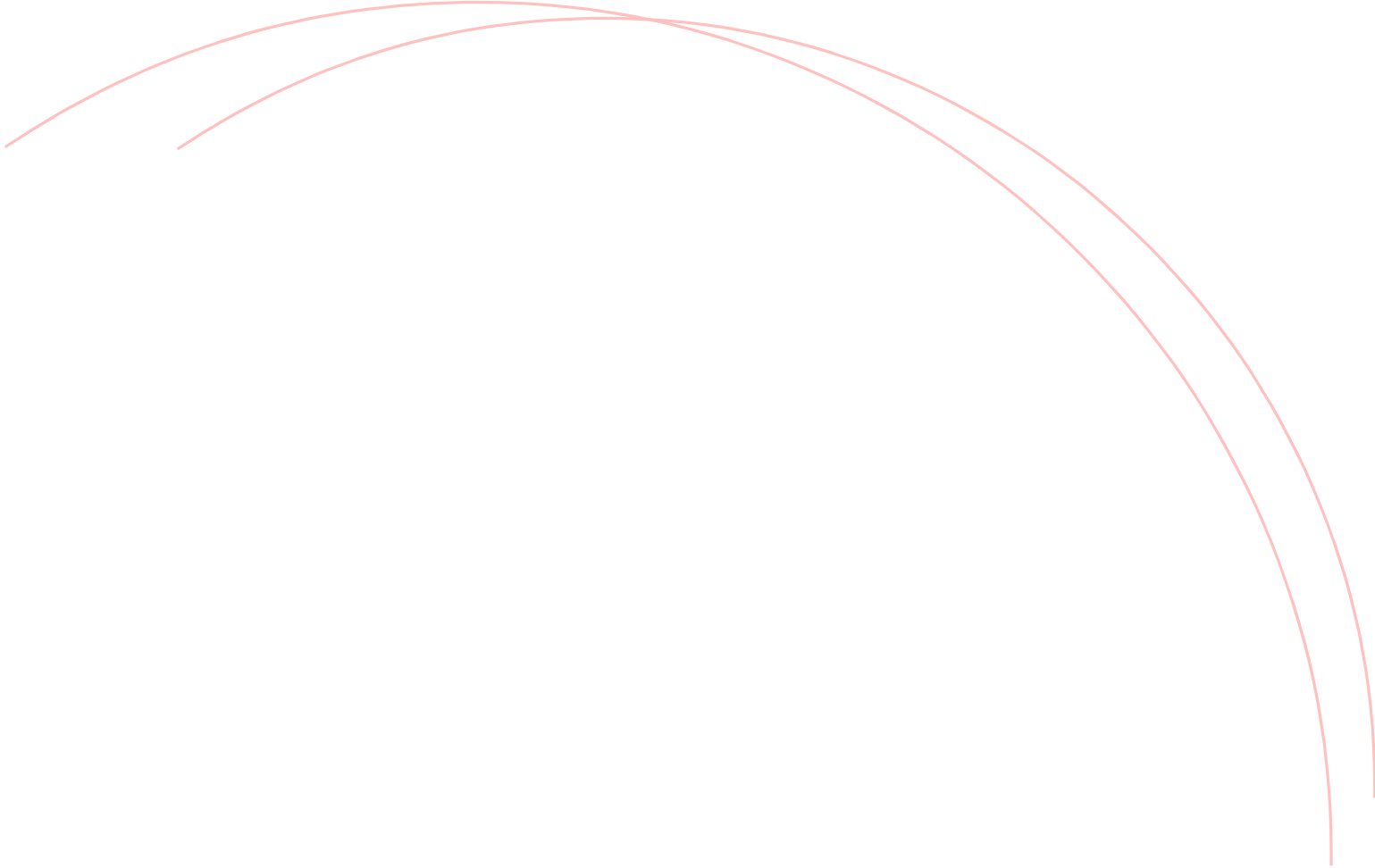


2.1 MANDAT DE L'AGENCE

La Partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, sanctionnée en mars 1995, définit les attributions du ministre chargé de Développement économique Canada. En matière de développement économique régional au Québec, le ministre responsable de l'agence veille à la formulation des orientations, des politiques et des programmes, à la prestation des programmes et des services, à l'établissement de relations de coopération avec les partenaires ainsi qu'à l'analyse et à la diffusion d'information.

Dans ce contexte, Développement économique Canada a le mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec, en accordant une attention particulière à celles dont la croissance économique est lente et les emplois insuffisants, afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi.

En tant que joueur clé au Québec, l'agence travaille en équipe, de façon proactive et en étroite collaboration avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec ainsi qu'avec une multitude d'intervenants locaux et régionaux dont les activités influent sur le développement économique des régions du Québec.



Section III - Plans et priorités par résultats stratégiques



A PRINCIPAUX CHANGEMENTS, CONTEXTE ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

3.1 PRINCIPAUX CHANGEMENTS SURVENUS

Depuis le dépôt du dernier *Rapport sur les plans et priorités 2001-2002*, plusieurs interventions majeures méritent d'être soulignées. Ce sont :

Des efforts accrus pour dynamiser la culture de l'innovation chez les PME

En novembre 2001, le secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada a annoncé que l'axe innovation du programme IDÉE-PME serait élargi pour y inclure un volet productivité dans le but d'améliorer la performance des PME notamment celles dans les secteurs d'activité traditionnels. Cette initiative, dotée d'une enveloppe budgétaire de 110 millions de dollars pour les trois prochaines années, vise à inciter les entreprises à réaliser une démarche planifiée, incluant la réalisation d'un diagnostic, d'un plan d'action jusqu'aux interventions visant à favoriser leur positionnement concurrentiel. Un accent particulier sera mis sur les régions éloignées des grands centres urbains, dont l'économie repose fortement sur les ressources naturelles, en y soutenant notamment des activités d'essais et d'expérimentation.

Dans la même foulée, l'agence appuiera l'Association des directeurs de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) pour mettre en place et rendre opérationnel, pour une période de deux ans, un réseau de conseillers dédiés à la promotion des programmes et services reliés à l'innovation, notamment les crédits d'impôts à la recherche et au développement, dans le but

de favoriser le développement de l'innovation au sein des PME québécoises.

De plus, Développement économique Canada et le Conseil national de recherches Canada ont uni leurs efforts pour mettre en place deux centres de recherche, soit le Centre des technologies de l'aluminium (CTA) au Saguenay – Lac-Saint-Jean (coût total du projet - 57 millions de dollars) dont les activités permettront de favoriser la naissance d'entreprises se spécialisant dans la seconde et la troisième transformations de l'aluminium et le Centre des technologies de fabrication en aérospatiale de Montréal (coût total du projet - 46,5 millions de dollars) dont la mission permettra de renforcer l'infrastructure technologique du secteur des technologies de fabrication au profit des petites et moyennes entreprises de l'industrie aérospatiale.

L'appui à l'implantation de l'usine Papiers Gaspésia inc. à Chandler, en Gaspésie

En août 2001, le secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada a annoncé une participation financière de 80 millions de dollars pour la réalisation du projet d'implantation de l'usine Papiers Gaspésia inc. à Chandler, en Gaspésie. Ce projet vient concrétiser l'engagement pris par le gouvernement du Canada qui reconnaissait le caractère d'exception de la situation socio-économique de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Le renouvellement de l'entente de partenariat avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les Centres d'aide aux entreprises (CAE) du Québec

L'agence a renouvelé en mars 2001, pour une période de cinq ans, l'entente de

partenariat avec les 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités du Québec. Cette entente, dotée d'une enveloppe budgétaire de plus de 103 millions de dollars, permettra aux SADC de continuer à offrir des services d'animation, de concertation, d'aide-conseil et de financement auprès des collectivités et des entreprises des milieux ruraux.

Par ailleurs, deux nouvelles SADC ont vu le jour au cours de la dernière année, ce qui porte leur nombre à 56, soit la SADC de Lotbinière et la SADC du Suroît-Sud. La création de ces deux SADC s'inscrit de plein-pied dans la volonté du gouvernement du Canada de doter les régions du Québec des outils et des moyens pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel de développement économique.

Enfin, l'agence a renouvelé, pour une période de deux ans, son entente de partenariat avec les sept Centres d'aide aux entreprises (CAE) et a conclu une première entente avec les deux autres CAE qui ne faisaient pas partie de l'entente originale. Cette nouvelle entente permettra aux CAE de poursuivre leur mission de services conseils et d'aide financière auprès des PME. Elle inclut également des dispositions quant à la promotion des programmes et services du gouvernement du Canada et le suivi du portefeuille d'investissements.

La mise en œuvre de nouvelles Initiatives régionales stratégiques (IRS)

Dans le but de répondre à des enjeux majeurs identifiés dans diverses régions du Québec et de contribuer à la réalisation des stratégies et des plans d'action qui en découlent, l'agence a annoncé, en juin 2001, le financement de l'IRS de la Côte-Nord, dotée d'une enveloppe budgétaire de près de 10 millions de dollars et, en octobre 2001, celui de l'IRS du Centre-du-Québec dont la mise en œuvre nécessitera un investissement de 22 millions de dollars.

Par ailleurs, l'IRS du Bas-Saint-Laurent a été renouvelée, pour une période de quatre années, et elle est dotée d'un budget de 26,2 millions de dollars.

L'amélioration des services à la clientèle

L'agence a conclu un protocole d'entente d'une durée de trois ans avec Patrimoine canadien dans le cadre du Programme de partenariat interministériel pour les communautés de langues officielles (PICLO) dont le but est de favoriser l'établissement de partenariats durables pour l'épanouissement des communautés anglophones du Québec.

3.2 CONTEXTE DE PLANIFICATION

3.2.1 Contexte économique au Québec

Contexte québécois et enjeux

Ouverte sur l'extérieur et diversifiée, l'économie du Québec s'adapte progressivement à l'évolution de l'économie mondiale et s'appuie de plus en plus sur des secteurs d'activité économique et des entreprises à forte intensité technologique. La forte croissance du commerce extérieur, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en témoigne. En effet, les exportations québécoises de produits à forte valeur ajoutée tels les équipements aéronautiques, informatiques et de télécommunication surclassent depuis quelques années celles des ressources naturelles. Toutefois, les secteurs traditionnels continuent d'occuper une place importante dans la structure industrielle du Québec. Dans l'ensemble, ces PME éprouvent des difficultés à suivre l'évolution des technologies et des marchés et n'innovent pas suffisamment.

Or, l'innovation est l'une des principales sources de croissance économique et d'amélioration du niveau de vie à long terme. L'innovation est intimement liée aux efforts déployés en recherche et développement

(R-D). Sur ce plan, l'économie québécoise poursuit sa lancée des dernières années. Bien que la R-D soit encore fortement concentrée au sein de quelques grandes entreprises, le nombre d'entreprises actives en R-D a plus que doublé en une décennie. Le Québec occupe depuis plus de dix ans le premier rang parmi les provinces canadiennes pour son ratio R-D / PIB (produit intérieur brut) qui est passé de 1,7 % en 1990 à 2,4 % en 1999.

Au cours des prochaines années, la capacité des entreprises à innover, à intégrer les affaires électroniques et à gérer les risques environnementaux sera déterminant pour le développement des affaires, plus particulièrement pour obtenir les capitaux nécessaires à leur expansion, pour étendre leur clientèle et pour établir des partenariats avec les grands donneurs d'ordre. Dans plusieurs cas, ces nouvelles façons de faire exigeront une réingénierie des stratégies d'affaires et de la structure interne des entreprises.

Conjoncture économique plus difficile à l'horizon

Après deux années de croissance soutenue, l'économie du Québec entamait en 2001 une phase de ralentissement. Les événements du 11 septembre 2001 sont venus amplifier la situation et ont provoqué une instabilité, à tout le moins, à court terme. Dans l'ensemble, le Québec se trouve en meilleure position que lors de la dernière récession du début des années 1990. En effet, l'économie est plus diversifiée à la suite des restructurations de la dernière décennie. De plus, les taux d'intérêt sont bas, l'inflation est bien contrôlée, les gouvernements ont assaini leurs finances publiques et les baisses d'impôts pourraient soutenir et même stimuler la demande des consommateurs.

Les régions éloignées

L'activité économique des régions éloignées est principalement basée sur l'exploitation

des ressources naturelles et, par conséquent, se trouve plus exposée aux aléas de la conjoncture internationale. De plus, la nouvelle économie demeure principalement un phénomène urbain. Certaines régions éloignées, connaissant des difficultés importantes depuis plusieurs années, semblent peu en mesure de profiter des retombées associées à l'économie du savoir et à l'émergence de nouveaux secteurs comme ceux reliés par exemple aux nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). L'accès aux compétences nécessaires à l'intégration des NTIC, permettant de faire face aux nouveaux impératifs technologiques, constitue un enjeu de taille pour les régions éloignées.

De plus, ces régions doivent également composer avec une problématique difficile. Vastes et peu peuplées, ces régions continueront d'être touchées au cours des prochaines années par une diminution de leur population, celle des jeunes en particulier. L'absence de relève constitue un facteur supplémentaire qui risque de décourager l'implantation de nouvelles entreprises ou même le maintien en place d'entreprises existantes qui font appel aux nouvelles compétences. Le soutien aux régions éloignées, afin de leur permettre de composer avec des changements structurels importants et de les aider à faire face aux défis de la nouvelle économie, constitue un défi important en matière de politiques publiques.

La région métropolitaine de Montréal

La grande région de Montréal regroupe 46 % de la population et compte pour 55 % du PIB du Québec. Après une période difficile d'adaptation, la région s'affirme depuis quelques années comme un lieu de production de biens et de services faisant appel de plus en plus à la créativité, au savoir et à des technologies avancées. La région a ainsi développé des avantages compétitifs et stratégiques importants dans plusieurs secteurs de pointe comme l'aérospatiale, les

télécommunications, les produits pharmaceutiques, les technologies de l'information, la biotechnologie et les industries de la santé. Avec plus de 2 200 établissements actifs en R-D et ses nombreuses institutions publiques de recherche et d'enseignement supérieur, Montréal est la plaque tournante en R-D au Québec.

Montréal s'affirme en tant que métropole internationale avec la présence de plus de 70 sièges sociaux d'organisations internationales. Mais, bien que cette bonne performance de l'économie de Montréal soit encourageante, elle ne doit toutefois pas faire oublier le chemin qui lui reste à parcourir. Pour un ensemble d'indicateurs clés comme le taux d'emploi, le taux de chômage et le revenu par habitant, Montréal accuse toujours un retard par rapport aux 24 principales métropoles nord-américaines (le taux de chômage moyen pour l'année 2001 de 8,0 % demeure plus élevé que les taux de Toronto et de Vancouver, 6,2 % dans les deux cas, et supérieur à la moyenne canadienne de 7,2 %). Afin de préserver les acquis, de poursuivre la restructuration amorcée et de soutenir, avec succès, la compétition des autres métropoles nord-américaines, la région devra continuer à développer ses créneaux de haute technologie, à raffermir son rayonnement international et à développer ses réseaux.

La région métropolitaine de Québec et la région de Gatineau

Les secteurs de l'administration publique constituent les principaux employeurs de la région métropolitaine de Québec et de la région de Gatineau. Depuis plusieurs années, les efforts de développement ont porté sur la diversification du tissu économique régional puisque ces régions comptent maintenant sur un bassin grandissant d'entreprises et d'institutions œuvrant dans des secteurs d'avenir fondés sur le savoir.

En effet, à la faveur de leurs institutions d'enseignement supérieur et de leurs centres de recherche, la région métropolitaine de Québec et la région de Gatineau, dans une moindre mesure, se sont inscrites elles aussi dans certains créneaux de la nouvelle économie tels que l'optique-laser, les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) ainsi que le biomédical pour la région de Québec.

Les agglomérations intermédiaires

Les régions métropolitaines de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Chicoutimi-Jonquière, et les agglomérations de Rimouski et de Rouyn-Noranda s'appuient sur leurs centres universitaires et leurs centres de recherche comme porte d'entrée dans l'économie du savoir. Les expertises spécialisées de ces centres, soit en foresterie, soit en exploitation minière soit en gestion des ressources halieutiques, leur permettent de mettre à profit leur savoir scientifique et d'investir dans des créneaux qui pourraient s'avérer porteurs de développement. Toutefois, la situation économique de ces agglomérations, déjà préoccupante, s'est aggravée au cours de la dernière année à la suite du ralentissement de l'économie mondiale. À cela s'ajoute le faible taux de croissance démographique de certaines de ces régions et la migration des jeunes vers des agglomérations urbaines plus importantes.

Pour leur part, les zones urbaines du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches comptent sur un secteur manufacturier dynamique, particulièrement dans les régions de Drummondville, de Victoriaville et de la Beauce.

3.2.2 Priorités du gouvernement du Canada

Présente et active dans toutes les régions du Québec, l'agence s'efforce de soutenir, de promouvoir et de concrétiser les idées permettant d'améliorer la vitalité et le rayonnement de l'économie québécoise. Elle

répond ainsi à l'engagement du gouvernement du Canada de promouvoir l'égalité des chances de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens et de favoriser le développement économique des régions.

À titre de membre du portefeuille de l'Industrie, Développement économique Canada rajuste régulièrement ses orientations et son mode de fonctionnement de façon à contribuer activement à la réalisation des grandes priorités nationales, particulièrement celles qui visent à :

- accroître la prospérité et la qualité de vie de la population canadienne, en faisant du Canada un chef de file mondial dans l'économie du savoir, en misant sur l'innovation, la recherche et l'acquisition des compétences ;
- contribuer au développement des communautés canadiennes – urbaines, rurales, autochtones ou multiculturelles – afin de répondre le plus possible à leurs besoins particuliers ;
- favoriser le développement durable et un environnement plus sain.

Pour ce faire, l'agence mise sur deux domaines d'intervention, soit le développement des entreprises et l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec. Avec le concours de divers partenaires, elle multiplie les efforts pour aider les entreprises à accroître leur compétitivité et leur capacité d'innover. Elle fait de même pour soutenir les régions dans leur volonté de mettre en valeur leurs atouts et de dynamiser leur économie.

En matière de prestation de services, l'agence adhère aux quatre grands principes énoncés dans le cadre de gestion du gouvernement du Canada, qui se résument ainsi : mettre les citoyens au coeur des préoccupations gouvernementales ; adhérer

à des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles optimales ; axer la gestion sur l'atteinte de résultats concrets ; ainsi que veiller à faire un usage judicieux des fonds publics.

3.3 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

3.3.1 Enjeux de développement

Compte tenu du contexte économique, des grandes priorités nationales et de la nouvelle problématique de développement qui s'impose, Développement économique Canada a choisi de concentrer ses interventions sur quatre grands enjeux de développement économique qui constituent, pour les PME et les régions du Québec, autant d'occasions de développement à saisir que de défis à relever :

Mutation de l'environnement économique mondial

Le premier enjeu concerne la mutation de l'environnement économique mondial qui exige que les régions et les entreprises du Québec s'inscrivent avec dynamisme dans le nouvel environnement économique. Il s'agit pour les régions et les entreprises d'apprendre à maîtriser les nouveaux facteurs de compétitivité introduits par l'avènement de l'économie du savoir ; de répondre à la nécessité d'innover sans cesse et toujours plus rapidement ; de participer à des réseaux de partenaires permettant de faire face à la complexification de la technologie et des marchés ; et de saisir les nouvelles occasions d'affaires résultant de la mondialisation des marchés et de la croissance rapide de la demande pour certaines catégories de produits et services à l'échelle planétaire.

Contribution du milieu au développement de son économie

Le deuxième enjeu consiste à accroître la participation des intervenants du milieu au

développement de leur économie. Cet enjeu requiert la prise en main du développement par les intervenants locaux et régionaux ; la préparation d'une relève intéressée à contribuer au développement économique de sa région et ainsi réduire de ce fait l'exode vers les centres urbains ; et une plus grande participation au monde des affaires de certains groupes de citoyens qui ont été traditionnellement moins présents.

Développement des zones économiques en difficulté

Le troisième enjeu, le développement des zones économiques en difficulté, touche à la participation des régions éloignées des grands centres urbains à l'essor de la nouvelle économie. À l'heure actuelle, ce type d'économie se développe principalement en milieu urbain ; les économies régionales périphériques profitent peu du développement des nouveaux secteurs d'activité, moteurs de développement économique. Plusieurs régions du Québec traditionnellement axées sur l'exploitation des ressources naturelles vivent des transitions économiques difficiles, liées non seulement au problème de pérennité des ressources, mais aussi et surtout au passage à une économie du savoir. Cet enjeu consiste donc à mieux cerner et comprendre les divers phénomènes qui sont en cause de manière à concevoir des stratégies appropriées visant à appuyer adéquatement le développement économique de ces régions.

Développement durable

Le quatrième enjeu, le développement durable, veut concilier le développement économique local et régional ainsi que le respect de l'environnement. Les entreprises doivent continuer de s'adapter aux nouvelles exigences environnementales. Pour leur part, les entreprises du secteur des technologies et des services environnementaux voient apparaître de nouvelles occasions d'affaires à saisir. Quant aux collectivités, leurs stratégies de développement économique

doivent intégrer les aspects environnementaux. En somme, cet enjeu consiste à intégrer la dimension du développement durable et de ses multiples facettes dans les processus décisionnels de l'agence et d'inciter le réseau de partenaires à promouvoir ce concept auprès des entreprises et des régions.

3.3.2 Cibles stratégiques

Pour agir sur ces enjeux, l'agence s'est donné sept cibles regroupées en deux grands domaines d'intervention, soit :

- le développement des entreprises, qui inclut :
 - 1.1 - l'information et la sensibilisation générales ;
 - 1.2 - l'établissement d'entreprises stratégiques ;
 - 1.3 - l'accroissement de la compétitivité des PME par l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires, l'innovation ou la commercialisation ;
 - 1.4 - le développement des petites entreprises de rayonnement local et régional.
- l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions, qui inclut :
 - 2.1- l'accroissement de la capacité du milieu de dynamiser le développement de son économie ;
 - 2.2 - la mise en valeur économique des atouts régionaux ;
 - 2.3 - le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir.

Les deux grands domaines d'intervention structurent la planification des activités de l'agence, comme en témoigne les principaux résultats stratégiques, les priorités et les plans présentés dans les sections 3.4, 3.5 et 3.6 du rapport.

3.3.3 Programmation

Pour soutenir le développement des entreprises et contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions, l'agence offre de l'aide financière et des services non financiers aux PME, aux organismes qui leur viennent en appui ainsi qu'aux différentes collectivités et régions du Québec.

Programmes d'aide financière

IDÉE-PME : ce programme vise principalement le développement des entreprises. Son but consiste à favoriser la croissance des affaires générées par les entreprises dans toutes les régions du Québec en facilitant, entre autres, l'accès aux informations pertinentes, la sensibilisation aux enjeux de développement des entreprises, l'établissement d'entreprises stratégiques, le raffermissement de leur compétitivité grâce aux nouvelles pratiques d'affaires, à l'innovation et à la commercialisation. Le programme complète diverses activités entreprises en matière de services conseils spécialisés, de diffusion d'informations stratégiques de même qu'en vertu de protocoles de collaboration.

Initiatives régionales stratégiques (IRS) : ce programme vise à appuyer des activités en réponse à des enjeux majeurs identifiés dans diverses régions du Québec dans le cadre d'un processus de consultation, de concertation, de mobilisation et de suivi impliquant divers acteurs économiques du milieu. Le programme vise l'accroissement de la capacité technologique pour favoriser l'utilisation des technologies les plus appropriées et leur adaptation par la PME ; il permet également la mise en valeur du potentiel d'attraction touristique des régions en plus d'augmenter la capacité d'attraction d'activités à caractère international. Enfin, le programme permet d'appuyer les régions dans leurs efforts d'adaptation au nouvel environnement économique mondial, notamment en milieu rural.

Programme de développement des collectivités (PDC) : ce programme national permet d'appuyer des collectivités dans toutes les régions du pays pour les aider à prendre en main le développement économique de leur milieu local. Au Québec, le PDC soutient financièrement les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) ainsi que les Centres d'aide aux entreprises (CAE).

Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec (Québec côtier) : ce fonds – se terminant le 31 mars 2003 – vise la mise en place de mesures pour soutenir le développement économique et communautaire des collectivités touchées par la restructuration de l'industrie des pêches sur la Côte-Nord, en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et dans les collectivités de pêche limitrophes.

Programme canadien d'Appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : ce programme est une mesure spéciale qui vise à améliorer la situation économique de la région gaspésienne. Il est complémentaire aux activités régulières de l'agence et donne priorité à la mise en valeur des infrastructures fédérales, au développement des moyennes entreprises, aux jeunes, à l'habilitation du milieu et aux initiatives émergentes.

Autres programmes d'aide financière dont l'agence est mandataire

Programme Infrastructures Canada : ce programme a pour objectif d'améliorer les infrastructures municipales au Québec ainsi que la qualité de vie des citoyens, par le biais d'investissements visant la qualité de l'environnement, la croissance économique à long terme et l'amélioration des infrastructures collectives. L'agence agit, pour le compte du gouvernement du Canada,

à titre de ministère fédéral responsable de la mise en oeuvre au Québec.

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC) : ce programme vise à encourager les établissements prêteurs participants à rendre davantage accessibles les prêts pour la mise sur pied, l'expansion, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises. L'application de cette loi relève du ministère de l'Industrie, y compris toutes les modalités administratives. Toutefois, les coûts de ce programme au Québec sont comptabilisés au compte de l'agence.

Services non financiers

La prestation de services non financiers constitue l'autre élément important de la stratégie de l'agence pour favoriser le développement des entreprises ou contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement des régions.

L'agence est active en matière d'activités d'animation économique au sein des collectivités du Québec. Elle vise ainsi à informer et à sensibiliser les intervenants du développement économique aux nouveaux facteurs de développement émergents, tout en cherchant à les mobiliser et à créer des partenariats pour susciter la réalisation d'initiatives qui généreront des retombées importantes pour les régions concernées.

L'agence favorise également la diffusion d'information de nature générale ou stratégique (sur les occasions d'affaires, les nouvelles pratiques d'affaires, les enjeux émergents, la veille stratégique, etc.) destinée aux PME et aux organismes qui les soutiennent. Cette diffusion s'effectue par le biais d'activités directes de l'agence mais principalement par son réseau de partenaires.

Dans un souci de développement, d'apprentissage organisationnel et de mobilisation des acteurs du développement,

l'agence entend poursuivre ses efforts de synthèse, de diffusion, de transfert et de partage des connaissances tirées notamment des travaux de son Observatoire. Les résultats de ces travaux sont au coeur des activités d'intelligence économique sur les tendances, les enjeux et les pratiques émergentes en matière de développement économique régional.

Enfin, le volet de représentation au sein du gouvernement du Canada et de consultation du public sur les enjeux locaux et régionaux en matière de développement économique constitue un autre domaine d'activité de l'agence. À cet égard, l'agence contribue à défendre les intérêts des régions du Québec et des intervenants en contribuant notamment à la formulation des politiques et des programmes et en appuyant la réalisation d'initiatives. Les tournées ministérielles en sont un bel exemple.

3.3.4 Principaux défis pour la prochaine année

Pour répondre efficacement aux divers enjeux qui l'interpellent, l'agence se doit d'effectuer des choix et de concentrer ses efforts sur un certain nombre de défis particuliers. C'est dans un esprit de continuité et de consolidation avec les orientations et les interventions des dernières années que les principaux défis de l'agence, pour la prochaine année, ont été identifiés.

Au cours de la prochaine année, l'agence entend consacrer ses efforts au développement, chez les entreprises, d'une culture de l'innovation qui est au coeur d'une vision moderne du développement économique régional. Pour innover, les entreprises doivent non seulement acquérir de nouvelles compétences et adopter de nouvelles technologies mais elles doivent également s'appuyer sur un ensemble d'infrastructures et de réseaux du savoir.

Dans ce contexte, l'agence entend, au cours de la prochaine année :

- intensifier ses interventions en matière d'innovation et de productivité incluant le développement durable ainsi que des activités d'essai et d'expérimentation de nouveaux produits ou procédés pour les régions dont l'économie dépend des ressources naturelles ;
- porter une attention particulière aux régions qui éprouvent des difficultés à s'adapter au nouveau contexte économique ;
- consolider ses ententes de partenariat afin de renforcer et de développer son effet de levier à partir d'un réseau de partenaires actifs et dynamiques dans chacune des régions du Québec.

En ce qui a trait à la prestation des services à la clientèle, l'agence entend, au cours de la prochaine année :

- participer activement à la mobilisation des acteurs du développement économique des régions du Québec en centrant ses efforts sur la diffusion, le transfert et le partage des connaissances tirées notamment des travaux de son Observatoire dans le but de contribuer à dégager une compréhension commune des principaux enjeux émergents ;
- poursuivre la mise en œuvre de l'initiative de *Gouvernement en direct* afin d'offrir un accès élargi aux conseillers, aux programmes et aux services de l'agence ;

- réaliser le déploiement de la nouvelle stratégie de communication qui sera principalement axée sur la promotion des programmes et services de l'agence sur une base régionale.

Dans ce contexte, l'agence prévoit répartir ses efforts entre les deux grands domaines d'intervention de la façon suivante : 60 % du budget de contributions et de subventions au développement des entreprises et 40 % à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions.

B RÉSULTATS STRATÉGIQUES, PRIORITÉS ET PLANS

Cette section présente les trois résultats stratégiques de l'agence incluant les priorités et les indicateurs qui permettront leur suivi, ainsi que les plans et des exemples de résultats prévus pour les trois prochaines années (2002-2005). L'augmentation des budgets et des équivalents temps plein, tel que présenté à la section 4.3, permet à l'agence de planifier des résultats anticipés plus élevés que ceux soumis l'an dernier.

3.4 RÉSULTATS STRATÉGIQUES N° 1 : Favoriser le développement des entreprises

RESSOURCES : Contributions et subventions de 373 millions de dollars sur trois ans

PRIORITÉS	PLANS ET RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2002-2005
1.1 Information et sensibilisation générales Améliorer l'accès des entreprises à des informations de nature générale susceptibles d'éclairer leurs décisions d'affaires	<ul style="list-style-type: none">Améliorer l'accès des entreprises à des informations générales sur les programmes et services gouvernementauxPermettre aux dirigeants d'entreprises de développer une appréciation globale des principaux enjeux qui conditionnent le développement des affaires dans le nouvel environnement économique mondial
Exemple de résultats anticipés :	répondre à 800 000 demandes d'information
Principaux indicateurs de suivi :	nombre de participants aux activités ; taux de satisfaction des services rendus
1.2 Établissement d'entreprises stratégiques Appuyer l'établissement d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement d'une région	<ul style="list-style-type: none">Favoriser le prédémarrage, le démarrage et les premières phases d'expansion d'entreprises jugées stratégiques pour le développement économique d'une régionFavoriser la construction, l'agrandissement ou la modernisation de moyens de production (usines, ateliers, etc.) par des entreprises jugées stratégiques pour le développement économique d'une région
Exemples de résultats anticipés :	600 entrepreneurs ayant réalisé leur projet de prédémarrage ou de démarrage de nouvelles PME, 5 incubateurs créés dans différents secteurs ; relance et modernisation de l'usine Papiers Gaspésia inc. et 260 emplois créés
Principaux indicateurs de suivi :	nombre d'entreprises en prédémarrage, démarrées, en expansion ; montants investis par les promoteurs ; nombre d'emplois créés

PRIORITÉS**PLANS ET RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2002-2005****1.3.1 Compétitivité / Nouvelles pratiques d'affaires (NPA)**

Accroître le nombre d'entreprises mettant à profit les nouvelles pratiques d'affaires pour maintenir et renforcer leur compétitivité

- Améliorer l'accès des entreprises à des renseignements spécialisés sur les pratiques d'affaires avancées et permettre à leurs dirigeants de développer une meilleure appréciation des enjeux sous-jacents
- Favoriser le développement des compétences des entreprises concernant l'utilisation de pratiques d'affaires avancées
- Favoriser l'implantation des pratiques d'affaires avancées dans les entreprises pour renforcer leur compétitivité

Exemples de résultats anticipés :

2 000 PME sensibilisées ou ayant développé des compétences pour les nouvelles pratiques d'affaires ; 350 entreprises sensibilisées et accompagnées en affaires électroniques ; 250 PME ayant adopté de nouvelles pratiques d'affaires

Principaux indicateurs de suivi :

nombre de participants aux activités ; taux de satisfaction des services reçus ; nombre d'entreprises mettant en œuvre de nouvelles pratiques d'affaires ; nombre d'emplois créés et maintenus

1.3.2 Compétitivité / Innovation de procédés, d'équipements et de produits

Accroître la capacité des entreprises d'adapter et de tester un produit, un service ou un procédé de production, nouveau ou amélioré

- Améliorer l'accès des entreprises à des renseignements spécialisés sur l'innovation, les technologies et le design, et permettre aux dirigeants d'entreprises de développer une meilleure appréciation des enjeux que l'innovation constitue pour le développement de leur entreprise
- Favoriser le développement des compétences des entreprises en matière de gestion de l'innovation et du savoir, ainsi qu'en matière de technologies et de design
- Favoriser le développement de produits, de services ou de procédés nouveaux ou améliorés
- Favoriser l'amélioration de la productivité dans les entreprises

Exemples de résultats anticipés :

3 000 PME sensibilisées à l'innovation technologique et à la productivité, 800 PME visitées par un ingénieur pour évaluer leurs capacités technologiques, 75 entreprises ayant réalisé des projets en essais et expérimentations ; 175 diagnostics réalisés pour améliorer la productivité ; 400 entreprises ayant développé des produits / des procédés ou encore ayant réalisé une amélioration de la productivité

Principaux indicateurs de suivi :

nombre de participants aux activités ; taux de satisfaction des services reçus ; nombre de produits nouveaux et / ou améliorés ; nombre d'entreprises ayant développé ou acquis de nouveaux équipements visant à améliorer leur productivité ; montants investis par les promoteurs ; nombre d'emplois créés ou maintenus

1.3.3 Compétitivité / Commercialisation

Accroître prioritairement la capacité des entreprises qui innovent à commercialiser leurs produits sur les marchés internationaux

- Améliorer l'accès des entreprises à des renseignements spécialisés sur les tendances et les occasions de marché, et permettre à leurs dirigeants de développer une meilleure appréciation des enjeux sous-jacents aux nouvelles tendances commerciales
- Favoriser le développement des compétences des entreprises en matière de développement des exportations, de pénétration des marchés publics et parapublics, de mise en marché et de vente par voie électronique, etc.
- Favoriser la commercialisation des produits et des services nouveaux ou améliorés, sur les marchés

Exemples de résultats anticipés : 8 000 PME sensibilisées au développement des marchés internationaux et à la commercialisation ; 700 projets d'exportation réalisés par des PME ; 200 entreprises ayant participé à des missions commerciales à l'étranger

Principaux indicateurs de suivi : nombre de participants aux activités ; taux de satisfaction des services reçus ; nombre d'entreprises ayant conclu des ventes sur les différents marchés ; volume des ventes additionnelles sur les différents marchés ; nombre de nouveaux exportateurs ; nombre d'entreprises ayant commercialisé un produit nouveau ou amélioré ; nombre d'emplois créés ou maintenus

1.4 Développement des petites entreprises

Favoriser l'essor des petites entreprises locales et régionales

- Favoriser l'amélioration du niveau de réussite et de longévité des petites entreprises de rayonnement local et régional par des activités d'accompagnement et de suivi
- Favoriser la réalisation des projets de démarrage et d'expansion des petites entreprises de rayonnement local et régional, en atténuant les difficultés de financement sur les marchés financiers conventionnels

Exemples de résultats anticipés : 1 750 démarrages, expansions ou refinancements de petites entreprises ; 15 entreprises autochtones créées et plus de 500 PME autochtones informées et accompagnées ; 300 jeunes entrepreneurs ayant été appuyés dans leurs projets d'entreprise

Principaux indicateurs de suivi : nombre de petites entreprises en prédémarrage, démarrées ou en expansion ; nombre d'emplois créés et maintenus

3.5 RÉSULTATS STRATÉGIQUES N° 2 :

Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions

RESSOURCES : Contributions et subventions de 248 millions de dollars sur trois ans

PRIORITÉS	PLANS ET RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2002-2005
<p>2.1 Capacité du milieu de dynamiser le développement de son économie</p> <p>Accroître la capacité des intervenants locaux et régionaux de susciter l'émergence de projets visant à créer ou à renforcer les avantages compétitifs distinctifs d'une région</p>	<ul style="list-style-type: none">■ Améliorer l'accès des intervenants locaux et régionaux à des renseignements sur les possibilités de développement et leur permettre de mieux comprendre les nouveaux enjeux de développement liés au contexte de la mondialisation et de la nouvelle économie■ Favoriser le développement des compétences des intervenants locaux et régionaux pour formuler des stratégies, des plans d'affaires, des plans d'action et des projets structurants, et favoriser le développement des réseaux d'intervenants■ Favoriser la mobilisation des intervenants locaux, régionaux et / ou sectoriels pour développer et réaliser des stratégies, des plans et des projets qui font l'objet d'un consensus du milieu concerné■ Favoriser la promotion internationale d'une collectivité, d'une région ou d'un secteur de l'économie dans son ensemble, auprès des entreprises étrangères, notamment celles susceptibles d'investir au Québec■ Faciliter l'appréciation et la prise en considération des enjeux régionaux de développement économique au sein du gouvernement du Canada■ Favoriser la valorisation de l'esprit d'entreprise auprès des citoyens, des collectivités et des régions, auprès des jeunes en particulier, pour les inciter à envisager une carrière en affaires et ainsi, constituer une relève au développement et favoriser l'émulation entre dirigeants d'entreprises afin de les encourager à continuer de développer leur entreprise
<p>Exemples de résultats anticipés :</p>	<p>4 000 acteurs du développement économique informés et mobilisés pour dynamiser le développement des régions ; accroissement du nombre de jeunes et d'étudiants sensibilisés à une carrière dans le monde des affaires ; 230 000 téléspectateurs sensibilisés à l'entrepreneursip et aux enjeux du développement économique régional</p>
<p>Principaux indicateurs de suivi :</p>	<p>nombre de participants aux activités ; taux de satisfaction des services reçus ; retombées économiques ; investissements générés ; nombre d'emplois créés et maintenus</p>

2.2 Mise en valeur économique des atouts régionaux

Appuyer la réalisation de projets visant à créer ou à renforcer des atouts susceptibles de générer un impact structurant sur l'économie d'une région et d'avoir des effets d'entraînement importants sur les activités économiques d'une collectivité, d'une région ou d'un secteur de l'économie

- Favoriser le développement et l'amélioration d'un atout régional (construction ou amélioration d'équipements collectifs et d'infrastructures, attraits ou événements d'envergure, etc.) susceptibles d'avoir des effets d'entraînement importants
- Favoriser la commercialisation sur les marchés étrangers d'un équipement collectif, d'une infrastructure, d'un attrait ou d'un événement susceptibles d'avoir des effets d'entraînement importants

Exemples de résultats anticipés :

investissements par divers acteurs pour la réalisation de projets structurants ; accroissement de l'achalandage touristique des sites appuyés ; événements et activités d'envergure commercialisés internationalement. Pour illustrer ce type de résultat, l'investissement de 10 millions de dollars pour l'implantation d'un centre de conservation de la biodiversité boréale au Jardin zoologique de Saint-Félicien constitue un exemple.

Principaux indicateurs de suivi :

retombées économiques ; investissements générés ; nombre de touristes étrangers ; nombre d'emplois créés et maintenus

2.3 Développement et renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir

Soutenir la réalisation de projets d'infrastructures et d'activités de transfert reliées au savoir susceptibles d'avoir des effets d'entraînement importants sur les activités économiques d'une collectivité, d'une région ou d'un secteur de l'économie

- Favoriser la construction et l'amélioration d'infrastructures du savoir (tels les centres et instituts de recherche, par exemple), et l'équipement de laboratoires
- Favoriser le développement de connaissances scientifiques et techniques, l'exécution de projets de recherche précommerciale, la diffusion des résultats de recherche et le développement de réseaux scientifiques dans des domaines générateurs de développement économique dans une région ou un secteur d'activité
- Favoriser le développement de propositions de candidatures d'institutions du savoir visant à bénéficier des initiatives d'appui à l'innovation (Fondation canadienne pour l'innovation, Réseau des centres d'excellence, Chaires universitaires, etc.)

Exemples de résultats anticipés :

mise sur pied et expansion de 10 institutions de recherche ou de transfert de technologie ; 9 mises en candidature pour la mise en place de centres de recherche ou de transfert technologique

Principaux indicateurs de suivi :

retombées économiques ; investissements générés ; nombre d'emplois créés et maintenus

3.6 RÉSULTATS STRATÉGIQUES N° 3 :

Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives

RESSOURCES : Contributions et subventions de 380 millions de dollars sur trois ans

PRIORITÉS

PLANS ET RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2002-2005

3.1 Programme Infrastructures Canada

Améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec et la qualité de vie des citoyens

- Améliorer les infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées, volet 1
- Mettre en place, améliorer et rénover les infrastructures et les systèmes de transport, volet 2
- Mettre en valeur et favoriser la réfection ou la construction d'actifs ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales, volet 3

Exemples de résultats anticipés : 300 projets réalisés dans le volet 1, 100 projets dans le volet 2 et 80 projets dans le volet 3

Principaux indicateurs de suivi : retombées environnementales, économiques et culturelles ; investissements générés

3.7 STRATÉGIE POUR LA MESURE DU RENDEMENT

L'agence met l'accent, dans le cadre de sa stratégie pour la mesure du rendement, sur l'intégration, dans le cycle de planification stratégique et opérationnelle de l'organisation, des résultats obtenus grâce à l'évaluation et à la mesure du rendement afin d'en faire une source d'information privilégiée dans la prise de décisions stratégiques et opérationnelles. Au moyen de cette approche, l'agence s'assure que les effets et les répercussions de ses politiques, programmes et autres initiatives sont évalués et que les gestionnaires disposent ainsi d'informations fiables et pertinentes pour prendre des décisions et rendre compte des résultats obtenus.

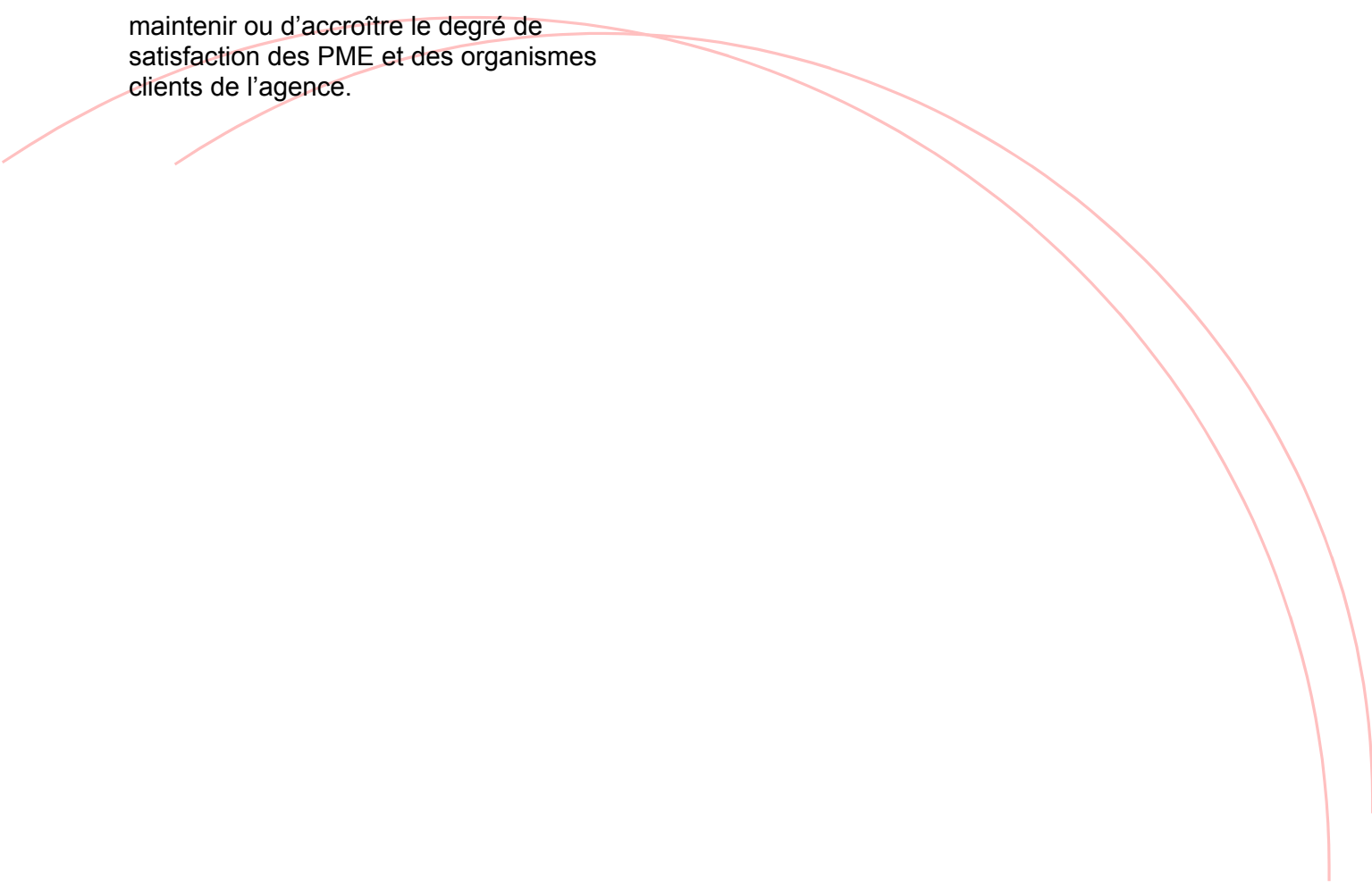
Pour atteindre ces objectifs, l'agence poursuivra ses activités de formation de ses employés en matière de mesure du rendement. Aussi, elle continuera de déployer des efforts pour définir avec encore plus de précision des objectifs clairs et mesurables des résultats attendus ainsi que

les responsabilités des bénéficiaires à fournir des informations sur le rendement pour les projets qu'elle appuie financièrement. L'ensemble de ces activités découlent de la connaissance acquise lors des examens menés par l'agence au cours des dernières années et démontrent la valeur accordée aux résultats des exercices d'évaluation.

Dans le cadre d'une démarche continue d'intégration de la fonction d'évaluation aux processus de gestion, l'agence poursuivra en 2002-2003 ses activités liées au plan annuel d'évaluation et d'examen, à la mesure du rendement des projets et à l'ajustement, lorsque requis, des cadres de mesure du rendement pour ses politiques, programmes et autres initiatives d'importance.

Finalement, pour une septième année consécutive, l'agence mesurera le degré de satisfaction de sa clientèle à l'égard de sa prestation de services. Les résultats et commentaires recueillis lors de cet exercice permettront d'identifier les pistes d'amélioration à l'égard des services à la clientèle et de préciser les objectifs en vue de

maintenir ou d'accroître le degré de satisfaction des PME et des organismes clients de l'agence.

The page features several decorative, thin red curved lines that sweep across the upper and right portions of the page, creating a sense of movement and design.



4.1 RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

La structure de planification de l'agence repose sur un seul secteur d'activité, soit la promotion du développement économique des régions du Québec. Dans ce contexte, l'unique secteur d'activité de l'agence génère trois résultats stratégiques particuliers, qui sont :

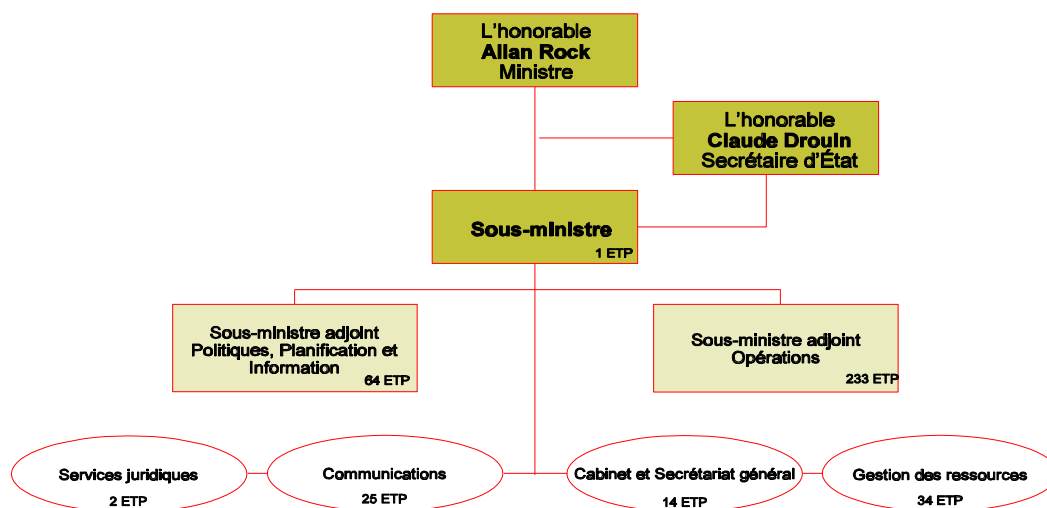
- favoriser le développement des entreprises ;
- contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions ;
- faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives, à titre de mandat spécial.

4.2 ORGANIGRAMME

L'honorable Allan Rock est le ministre chargé de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et l'honorable Claude Drouin en est le secrétaire d'État.

Le sous-ministre de Développement économique Canada rend compte au ministre et au secrétaire d'État. Le sous-ministre est responsable de la promotion du développement économique des régions du Québec, l'unique secteur d'activité de l'agence [budget : 504,4 millions de dollars ; nombre d'employés : 373 équivalents temps plein (ETP)].

La structure de l'agence est reflétée dans l'organigramme qui suit :



4.3 DÉPENSES PRÉVUES DE L'AGENCE

(en milliers de dollars)	PRÉVISIONS DE DÉPENSES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Dépense budgétaire du Budget principal des dépenses (brut) ¹	355 738	504 394	373 823	368 059
Dépense non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	--	--	--	--
Moins : Recettes disponibles	--	--	--	--
Total du Budget principal des dépenses	355 738	504 394	373 823	368 059
Rajustements ²	(93 448)	(14 000)	(11 000)	(10 000)
Dépenses prévues nettes³	262 290	490 394	362 823	358 059
Moins : Recettes non disponibles ⁴	(46 500)	(43 500)	(42 500)	(33 500)
Plus : Coût des services reçus sans frais	3 878	4 097	4 084	4 039
Coût net du programme	219 668	450 991	324 407	328 598
Équivalents temps plein (ETP)	331	373	368	361

¹ L'augmentation du Budget de 2002-2003 s'explique principalement par un transfert de crédit de 77 millions de dollars du Fonds du Canada pour la création d'emplois de Développement des ressources humaines Canada à notre agence pour la mise en oeuvre, entre autres, d'initiatives en matière d'innovation et de productivité ainsi que par un report de fonds de 65 millions de dollars pour le Programme Infrastructures Canada.

² Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le dépôt du Budget, incluant les nouvelles initiatives. Ils proviennent également des reports de fonds aux années subséquentes et aux transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

³ Le montant pour 2001-2002 reflète les estimations les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

⁴ Les recettes non disponibles sont composées essentiellement de frais de service sur des garanties de prêts et du recouvrement de dépenses d'exercices financiers précédents. Le détail des recettes non disponibles est présenté au tableau 5.3 de la section V.



5.1 SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

PAIEMENTS DE TRANSFERT (en milliers de dollars)	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Promotion du développement économique des régions du Québec				
Subventions	13 300	3 580	300	300
Contributions ¹	204 140	440 511	317 609	315 657
Total des subventions et contributions	217 440	444 091	317 909	315 957

¹ L'augmentation des dépenses prévues en 2002-2003 s'explique principalement par un transfert de crédit de 77 millions de dollars du Fonds du Canada pour la création d'emplois de Développement des ressources humaines Canada à notre agence pour la mise en oeuvre, entre autres, d'initiatives en matière d'innovation et de productivité ainsi que par un report de fonds de 65 millions de dollars pour le Programme Infrastructures Canada.

5.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME DE PAIEMENTS DE TRANSFERT

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC	
Objectif	Contribuer à l'accroissement et à la réalisation du potentiel de développement économique des régions du Québec
Résultats prévus	<ul style="list-style-type: none">▪ Accès amélioré des entreprises à des informations susceptibles d'éclairer leurs décisions d'affaires▪ Établissement et expansion d'entreprises jugées stratégiques pour le développement d'une région▪ Compétitivité de petites et moyennes entreprises (PME) maintenue et rehaussée, c'est-à-dire :<ul style="list-style-type: none">- Nombre accru de PME maîtrisant les nouvelles pratiques d'affaires- Capacité accrue des PME d'adapter et de tester un produit, un service ou un procédé de production nouveau ou amélioré- Capacité accrue des PME de commercialiser leurs produits sur les marchés internationaux▪ Essor de petites entreprises locales et régionales▪ Capacité accrue des intervenants locaux et régionaux de susciter l'émergence de projets visant à créer ou à renforcer les avantages compétitifs distinctifs d'une région▪ Atouts régionaux mis en valeur de façon à générer un impact structurant sur l'économie d'une région▪ Infrastructures du savoir développées et diffusion accrue du savoir dans les régions
Jalons	<ul style="list-style-type: none">▪ Poursuite de l'implantation de la mesure continue du rendement de manière à renforcer la gestion axée sur les résultats▪ Plan d'évaluation élaboré annuellement▪ Formation des conseillers et des gestionnaires de l'agence sur la mesure du rendement ainsi que sur l'évaluation▪ Mise au point d'outils d'analyse et de production de rapports pour rendre compte des résultats obtenus▪ Maintien de la certification ISO

5.3 SOURCES DES RECETTES NON DISPONIBLES

RECETTES NON DISPONIBLES (en milliers de dollars)	PRÉVISIONS DES RECETTES 2001-2002	RECETTES PRÉVUES 2002-2003	RECETTES PRÉVUES 2003-2004	RECETTES PRÉVUES 2004-2005
Promotion du développement économique des régions du Québec				
Frais de service - garanties de prêts ¹	25 000	22 000	21 000	12 000
Recouvrement de dépenses d'exercices financiers précédents ²	20 500	20 500	20 500	20 500
Redressement des créiteurs à la fin de l'exercice	1 000	1 000	1 000	1 000
Total des recettes non disponibles	46 500	43 500	42 500	33 500

¹ Cette catégorie représente les frais payés par les prêteurs approuvés au titre de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* et du volet « Assurance-prêt » du Programme Entreprises Atlantique.

² Ces recouvrements sont liés principalement au remboursement des contributions remboursables accordées par l'agence.

5.4 COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE 2002-2003

COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE 2002-2003 (en milliers de dollars)	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC
Dépenses prévues nettes	490 394
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2 254
Cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	1 751
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de la Justice Canada	92
	4 097
<i>Moins : Recettes disponibles</i>	

<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	
	(43 500)
Coût net du programme en 2002-2003 (total des dépenses prévues)	450 991

5.5 INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES

La présente section présente les initiatives de nature pangouvernementale. Celles-ci comprennent la stratégie de développement durable, l'initiative *Gouvernement en direct* et l'Initiative d'amélioration des services. Les résultats prévus pour la période 2002-2005 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES	RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2002-2005
Stratégie de développement durable (SDD)	<p>Développement de produits et de services novateurs reliés à l'environnement et au développement durable</p> <ul style="list-style-type: none">■ Soutien à la réalisation de 20 études de faisabilité technologique et de commercialisation■ Soutien financier de 2 structures organisationnelles en R-D et de démonstration technologique et de dix projets de développement de produits ou de procédés écoefficaces <p>Essais et expérimentation pour le développement durable des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none">■ Soutien à la réalisation de 25 projets d'essais et d'expérimentation de produits, de technologies, de procédés et de méthodologies reliés au développement et à l'exploitation durable des ressources naturelles <p>Soutien à la commercialisation des produits et des services de l'industrie environnementale</p> <ul style="list-style-type: none">■ Soutien de 20 projets de développement et de commercialisation■ Contribution à la réalisation de 2 salons environnementaux <p>Accroissement de la performance environnementale des PME</p> <ul style="list-style-type: none">■ Contribution au démarrage de 5 Enviroclubs avec la participation de 60 PME manufacturières au total pour l'implantation de projets de prévention de la pollution et d'écoefficacité <p>Poursuivre les efforts d'écologisation interne</p> <ul style="list-style-type: none">■ Étendre le programme de recyclage multiproduits dans les bureaux d'affaires de l'agence : au moins 31 % des bureaux d'affaires desservis■ Doter 22 % des véhicules de l'agence de moteurs hybrides <p>Sensibilisation à l'interne et développement d'activités de concertation et de collaboration avec les partenaires de l'agence</p> <ul style="list-style-type: none">■ Sensibiliser l'ensemble du personnel au développement durable et aux principes de prévention de la pollution et d'écoefficacité■ Poursuivre et développer des mécanismes de partenariat et de concertation avec les ministères et organismes du gouvernement du Canada (Conseil national de recherches Canada, Environnement Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada, Industrie Canada, etc.) et avec des organismes régionaux et locaux qui oeuvrent dans les secteurs de l'environnement et du développement durable

Gouvernement en direct (GED)

Prestation de services non financiers de l'agence sur Internet

- Développement économique Canada participe au développement de la passerelle sur le Financement (information sur les sources de financement) qui fait partie du portail destiné aux Entreprises canadiennes sur le site principal du gouvernement du Canada
- L'agence participe aussi au projet pilote GED du Conseil fédéral du Québec et de ses partenaires publics et privés qui explore les nouveaux modes de travail et de collaboration sur Internet

Prestation de services financiers de l'agence sur Internet

- Développement économique Canada participe aux travaux des autres agences de développement régional et d'Industrie Canada sur les possibilités de collaboration en vue de la prestation en direct de services de subventions et de contributions

Amélioration des services

L'agence mesure la satisfaction de ses clients depuis plusieurs années. Le dernier sondage réalisé en mai 2001 révèle un taux de satisfaction de 91 % pour la qualité de ses services financiers en général. Le taux de satisfaction concernant les éléments clés du service (accessibilité, capacité de répondre aux besoins, délai de réponse, courtoisie et compétence du personnel, etc.) varient de 78,6 % à 99,6 %

Compte tenu de ce résultat, l'agence a comme objectif de maintenir ce haut niveau de satisfaction de sa clientèle tout en poursuivant ses efforts pour améliorer ses services

L'agence concentrera ses efforts particulièrement en ce qui a trait aux délais de service afin d'atteindre un niveau de satisfaction de 80 %

5.6 INITIATIVES HORIZONTALES OU COLLECTIVES

Les organisations publiques sont plus que jamais conviées à travailler dans une approche concertée avec des partenaires et à relever des défis qui se rattachent aux mandats de plusieurs ministères et à plusieurs champs de responsabilité ministérielle.

Voici quelques exemples d'initiatives collectives auxquelles l'agence participe :

INITIATIVES HORIZONTALES OU COLLECTIVES	OBJECTIFS	PARTENAIRES	MONTANTS ALLOUÉ PAR LES PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS 2002-2003
Centre des technologies de l'aluminium (CTA) au Saguenay – Lac-Saint-Jean	Favoriser la création d'entreprises se spécialisant dans la seconde et la troisième transformations de l'aluminium	CNRC DEC* UQAC Trans-Al CQRDA	DEC* : 25 M \$ CNRC : 32 M \$	Mise en place du programme de recherche du CTA ; construction de l'infrastructure
Centre des technologies de fabrication en aérospatiale de Montréal	Contribuer à renforcer les infrastructures technologiques du secteur des technologies de fabrication au profit des PME de l'industrie aérospatiale	CNRC DEC*	DEC* : 25 M \$ CNRC : 21,5 M \$	Implantation et mise en place du programme de recherche du Centre
Institut de la statistique de l'UNESCO	Contribuer à l'implantation de cet organisme international à Montréal	MAECI DEC* Montréal International ministères provinciaux	DEC* : 15,4 M \$ sur 20 ans	Retombées économiques évaluées à plus de 60 M \$ sur 10 ans ; création de 26 emplois directs
Parc national Forillon et les lieux historiques nationaux en Gaspésie	Contribuer à la mise en valeur des infrastructures dans le parc national Forillon et dans les lieux historiques nationaux en Gaspésie	PC DEC*	DEC* : 2 M \$ PC : 200 000 \$	Mise à niveau des installations se traduisant par la rétention de visiteurs dans la région

INITIATIVES HORIZONTALES OU COLLECTIVES	OBJECTIFS	PARTENAIRES	MONTANTS ALLOUÉ PAR LES PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS 2002-2003
Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent sur la Côte-Nord	Transformer la vocation du Centre des loisirs marins de Les Escoumins en un Centre d'exploration du milieu marin	PC DEC*	DEC* : 1 M \$ PC : 500 000 \$	Bonification l'offre de service en interprétation de façon à augmenter de manière significative le pouvoir attractif du parc marin
Centre de recherche pour la défense Valcartier (CRDV) dans la région de Québec	Offrir des occasions d'affaires et procéder à des transferts de technologies issues des laboratoires de R-D de Défense Canada, vers le secteur privé	CRDV DEC*	DEC* : 750 000 \$ CRDV : 5 ETP	Sur une période de trois années : identification de 20 technologies commercialement prometteuses ; réalisation de 20 études sur le potentiel commercial d'autant de technologies ; participation à 20 foires commerciales
Enviroclubs dans les régions du Centre-du-Québec, du Saguenay – Lac Saint-Jean et de la Mauricie	Réaliser des activités de sensibilisation, de formation, de soutien financier et technique pour la mise en oeuvre de projets de prévention de la pollution, d'efficacité et de gestion environnementale	EC CNRC DEC* organismes régionaux	EC : 3 ETP CNRC-PARI : 130 000 \$ DEC* : 450 000 \$ privé : 500 000 \$	Adoption, par 35 PME, de pratiques de prévention de la pollution et de gestion environnementale
Équipe rurale du Québec (ERQ)	Mettre de l'avant les activités suivantes : plan d'action interministériel ; cadre d'évaluation ; plan de communication ; table interministérielle dans quatre régions pilotes	18 ministères et organismes	6 ETP (dont 1,5 de DEC*) 375 000 \$ (dont 75 000 \$ de DEC*)	Amélioration de la prestation des services mesurée en fonction d'indicateurs déterminés dans le cadre d'évaluation

* DEC : Pour les fins du tableau, on utilise exceptionnellement DEC pour désigner Développement économique Canada.



6.1 CARNET D'ADRESSES

Abitibi-Témiscamingue

906, 5^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1B9
Tél. : (819) 825-5260 • 1 800 567-6451
Télé. : (819) 825-3245
val-dor@dec-ced.gc.ca

Bas-Saint-Laurent

2, rue Saint-Germain Est, bureau 310
Rimouski (Québec) G5L 8T7
Tél. : (418) 722-3282 • 1 800 463-9073
Télé. : (418) 722-3285
rimouski@dec-ced.gc.ca

Centre-du-Québec

Place du Centre
150, rue Marchand, bureau 502
Drummondville (Québec) J2C 4N1
Tél. : (819) 478-4664 • 1 800 567-1418
Télé. : (819) 478-4666
drummondville@dec-ced.gc.ca

Côte-Nord

701, boul. Laure, bureau 202B
C. P. 698
Sept-Îles (Québec) G4R 4K9
Tél. : (418) 968-3426 • 1 800 463-1707
Télé. : (418) 968-0806
sept-iles@dec-ced.gc.ca

Estrie

Place Andrew Paton
65, rue Belvédère Nord, bureau 240
Sherbrooke (Québec) J1H 4A7
Tél. : (819) 564-5904 • 1 800 567-6084
Télé. : (819) 564-5912
sherbrooke@dec-ced.gc.ca

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Place Jacques-Cartier
167-11, rue de la Reine, 2^e étage
Gaspé (Québec) G4X 2W6
Tél. : (418) 368-5870 • 1 866 368-0044
Télé. : (418) 368-6256
gaspe@dec-ced.gc.ca

Île-de-Montréal

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-2500
Télé. : (514) 496-8310
montreal@dec-ced.gc.ca

Laval – Laurentides – Lanaudière

Tour Triomphe II
2540, boul. Daniel-Johnson, bureau 204
Laval (Québec) H7T 2S3
Tél. : (450) 973-6844 • 1 800 430-6844
Télé. : (450) 973-6851
laval@dec-ced.gc.ca

Mauricie

Immeuble Bourg du Fleuve
25, rue des Forges, bureau 413
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G4
Tél. : (819) 371-5182 • 1 800 567-8637
Télé. : (819) 371-5186
trois-rivieres@dec-ced.gc.ca

Montérégie

Complexe Saint-Charles
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 411
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Tél. : (450) 928-4088 • 1 800 284-0335
Télé. : (450) 928-4097
longueuil@dec-ced.gc.ca

Nord-du-Québec

Tour de la Bourse
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-8131 • 1 800 561-0633
Télec. : (514) 283-3637
nordqc@dec-ced.gc.ca

Outaouais

259, boul. Saint-Joseph, bureau 202
Hull (Québec) J8Y 6T1
Tél. : (819) 994-7442 • 1 800 561-4353
Télec. : (819) 994-7846
hull@dec-ced.gc.ca

Québec – Chaudière-Appalaches

Édifice John-Munn
112, rue Dalhousie, 2^e étage
Québec (Québec) G1K 4C1
Tél. : (418) 648-4826 • 1 800 463-5204
Télec. : (418) 648-7291
quebec@dec-ced.gc.ca

Saguenay – Lac-Saint-Jean

170, rue Saint-Joseph Sud, bureau 203
Alma (Québec) G8B 3E8
Tél. : (418) 668-3084 • 1 800 463-9808
Télec. : (418) 668-7584
alma@dec-ced.gc.ca

Services corporatifs**Tour de la Bourse**

800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-6412
Télec. : (514) 283-3302

Place du Portage, phase II

165, rue Hôtel-de-Ville
C. P. 1110, succursale B
Hull (Québec) J8X 3X5
Tél. : (819) 997-3474
Télec. : (819) 997-3340

6.2 LISTE D'ABBRÉVIATIONS

CAE :	Centres d'aide aux entreprises	SADC :	Sociétés d'aide au développement des collectivités
CDEC :	Corporations de développement économique communautaire	SCT :	Secrétariat du Conseil du Trésor
CNRC :	Centre national de recherches Canada	SDD :	Stratégie de développement durable
CQRDA :	Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium	TPSGC :	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
CRDV :	Centre de recherche pour la défense Valcartier	Trans-AI :	Regroupement d'entreprises de l'industrie de l'aluminium
CTA :	Centre des technologies de l'aluminium	UQAC :	Université du Québec à Chicoutimi
EC :	Environnement Canada		
ERQ :	Équipe rurale du Québec		
FCCE :	Fonds du Canada pour la création d'emplois		
GED :	<i>Gouvernement en direct</i>		
IRS :	Initiatives régionales stratégiques		
LFPEC :	<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>		
NTIC :	Nouvelles technologies de l'information et des communications		
PC :	Parcs Canada		
PDC :	Programme de développement des collectivités		
PICLO :	Programme de partenariat interministériel pour les communautés de langues officielles		

6.3 INDEX

A

Abitibi-Témiscamingue, 37
Affaires électroniques, 13, 21
Amélioration de l'environnement du développement économique des régions, 15-17, 19, 23, 27
Amélioration des services, 12, 33, 34
Animation économique, 18
Appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, 17
Autochtones, 15, 22

B

Bas-Saint-Laurent, 37

C

Carnet d'adresses, 37
Centre de recherche pour la défense Valcartier, 36
Centre des technologies de fabrication en aérospatiale de Montréal, 11, 35
Centre des technologies de l'aluminium, 11, 35
Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium, 35, 39
Centre-du-Québec, 12, 14, 36, 37
Centres d'aide aux entreprises, 11, 12, 17
Cibles stratégiques, 16
Conseil national de recherches Canada, 11, 33
Corporation de développement économique communautaire, 17
Côte-Nord, 36, 37

D

Démarrage, 20, 22, 33
Dépenses prévues, 28, 29, 32
Développement des entreprises, 15-20

E

Économie du savoir, 13-16
Équipe rurale du Québec, 36
Estrie, 37

G

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, 37
Gouvernement du Canada, 9, 11, 12, 14, 15, 17, 18, 23, 33, 34
Gouvernement en direct, 19, 33, 34

I

IDÉE-PME, 11, 17
Île-de-Montréal, 37
Indicateurs de suivi, 20-25
Initiatives horizontales ou collectives, 35
Initiatives pangouvernementales, 33
Initiatives régionales stratégiques, 12, 17
Innovation, 11, 12, 15-19, 21, 24, 28, 29
Institut de la statistique de L'UNESCO, 35
Internet, 34
ISO, 30

J

Jalons, 30
Jeunes, 13, 14, 17, 22, 23

L

Laval – Laurentides – Lanaudière, 37
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, 18, 31, 39
Loi sur le ministère de l'Industrie, 9

M

Mauricie, 36, 37
Mesure du rendement, 25, 30
Montréal, 13, 14, 35

N

Nord-du-Québec, 38

O

Organigramme, 27
Outaouais, 38

P

Prédémarrage, 20, 22
Productivité, 11, 19, 21, 28, 29
Programme de développement des collectivités, 17
Programme Infrastructures Canada, 17, 25, 28, 29
Promotion du développement économique des régions, 27, 29-32

Q

Québec côtier, 17
Québec – Chaudière-Appalaches, 38

R

Résultats prévus, 20, 23, 25, 30, 33, 35
Résultats stratégiques, 11, 16, 20, 23, 25, 27

S

Saguenay – Lac-Saint-Jean, 11, 35, 36, 38
Secteur d'activité, 11, 12, 16, 24, 27
Services corporatifs, 38
Sociétés d'aide au développement des collectivités, 11, 17
Stratégie de développement durable, 33